

“ Cependant, *il faut bien dire ceci*, c'est qu'en Italie, en Hollande, en Belgique, en France, les organes de cet ordre ont quelquefois un ton hostile au christianisme, envisagé surtout au point de vue de la révélation, et que, dans ce dernier pays particulièrement, les conspirateurs ont l'habitude de se servir des Loges comme d'un voile pour couvrir leurs complots.”

—Le *Bien Public* de Gand constate la même chose pour la BELGIQUE.

“ Si déjà le F. Malapert osait déclarer que depuis le XVIII^e siècle rien ne s'est fait dans le monde sans le consentement de “ la Franc-Maçonnerie ”, on peut proclamer qu'à dater de cette époque cette situation s'est considérablement aggravée...

“ On peut dire en toute vérité qu'il n'est pas une seule autorité publique qui ne soit, en notre pays, dominée ou absorbée par la Loge. Elle est tout à la fois, dans notre patrie, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif...”

“ Il s'est trouvé de tout temps des optimistes pour méconnaître ce fait et pour railler des appréciations, à leur avis, trop sombres et considérablement exagérées. Ce que nous savons aussi, c'est que, depuis quelques années surtout, les événements confondent cet optimisme et qu'à ce témoignage de l'histoire s'ajoute celui des chefs des Loges eux-mêmes.

“ La Maçonnerie, dit un des plus intolérants et des plus hargneux députés de notre gauche parlementaire, n'est pas un jeu d'enfants, une réunion de bons vivants, une fabrique de courtes échelles, voire une société de bienfaisance. Elle est avant tout une sorte de laboratoire, où les grandes idées de l'époque viennent se combiner et s'affirmer pour se répandre ensuite dans le monde profane, sous une forme palpable et pratique.

“ Catholiques belges, nous voyons tous les jours ce laboratoire à l'œuvre, et nous sommes à même d'en apprécier les produits amers et empoisonnés. Nous lui devons notamment la loi maudite du 1^{er} juillet 1879 sur l'enseignement primaire, décalque servile des procès-verbaux maçonniques, pour ainsi dire textuellement ratifiés par les Chambres et par la royauté.”

—La presse maçonnique ITALIENNE se divise : quelques journaux font écho aux journaux français le *Temps* et le *XIX^e Siècle*, les autres soutiennent la thèse développée par la presse allemande.

Une feuille modérée de Florence, la *Nazione*, reproche au vatican comme le *Temps*, d'ignorer l'essence de la Franc-Maçonnerie et de lui attribuer des intentions qu'elle n'a pas. Elle dit d'autre part, comme le *XIX^e Siècle*, que l'Encyclique a tort de s'attaquer aux gouvernements pendant que ceux-ci, “ éclairés (*sic*) sur les intentions civilisatrices de la Franc-Maçonnerie, la favorisent ou la tolèrent là même où elle avait été d'abord proscrite.”

La *Riforma*, elle, dit comme les journaux allemands que nous citerons tout-à-l'heure :

“ Il ne s'agit pas seulement d'une croisade de la Papauté contre